

# Bulletin d'information

## Mot du président

Pierre Cartier

Les OBV du Québec ont reçu une excellente nouvelle à la fin du mois de mars 2018. Toujours en attente du renouvellement de la convention d'aide financière avec le ministère de l'Environnement (MDDELCC), celui-ci a annoncé une enveloppe de 30 millions sur 3 ans pour soutenir les OBV dans leur mission. Pour la plupart des OBV, cela représente le double du financement annuel accordé jusqu'à maintenant et enfin, des moyens tangibles pour accomplir notre mission. Cette nouvelle donne certainement un souffle nouveau à notre organisme et offre les outils qui permettront de renforcer les activités de l'OBVT et de consolider l'organisme après plusieurs années d'incertitudes et de difficultés de financement. Il s'agit donc d'une belle reconnaissance du travail accompli par les OBV et leurs tables de concertations.

Nous souhaitons que cette nouvelle entente permette de mieux soutenir les acteurs de l'eau dans la réalisation des actions concertées qui permettront de répondre aux problématiques identifiées pour notre bassin versant. À cet effet, plusieurs autres mesures ont été annoncées dans le but de soutenir les acteurs régionaux dont l'annonce d'un montant totalisant 5 millions de dollars sur 5 ans pour soutenir les actions inscrites dans les plans directeurs de l'eau (PDE). Cette mesure fait écho aux demandes répétées des OBV qui souhaitent depuis longtemps un effet levier pour soutenir la réalisation des actions identifiées dans les PDE. Cette année sera également teintée par l'amorce de la mise à jour du PDE de l'OBVT, notamment la révision de notre plan d'action, exercice qui interpellera plusieurs acteurs du bassin versant. Cette mise à jour permettra de faire le bilan des actions réalisées dans les dernières années et de nous arrimer aux besoins du bassin versant. C'est donc sur cette vague de nouveauté que nous démarrons l'automne en compagnie d'une toute nouvelle équipe! En effet, Marilou Girard-Thomas est de retour à l'OBVT et tiendra la barre de l'organisme, tandis qu'Yves Grafteaux et Thibaut Petry sont les chargés de projets *supermotivés* ! N'oublions pas Sylvie Côté, qui apporte son soutien pour les impératifs administratifs.

## L'OBVT sur le terrain

Les analyses de qualité de l'eau ont été nombreuses cet été sur le bassin versant du Témiscamingue, tant pour l'eau de surface que pour l'eau souterraine. Les sorties se sont succédé de mai à octobre. Nouveauté cet été : l'OBVT a réalisé des échantillonnages afin d'acquérir des connaissances sur la qualité des cours d'eau là où l'assainissement des eaux usées fait défaut. La qualité de l'eau a été analysée en amont et en aval des points de rejets sélectionnés. Au total, 6 cours d'eau ont été échantillonnés. À travers la détection de plantes exotiques envahissantes, SurVol Benthos (macroinvertébrés benthiques), le lavage de bateaux et la réalisation de profils de lac, l'OBVT a collaboré avec plusieurs partenaires (Ville de Rouyn-Noranda, CREAT, Première Nation de Kebaowek, SÉPAQ et associations de riverains). Mentionnons que, heureusement, les résultats des inventaires pour la détection de plantes exotiques envahissantes sont tous négatifs : aucun nouveau lac affecté n'a été répertorié!



Échantillonnage pour  
SurVol Benthos, ruisseau  
Marsac

## Conseil d'administration : un départ, une arrivée

M. Beauregard siègera dorénavant sur le CA de l'OBVT. Il est président de l'association des riverains du lac Tee situé près de la Ville de Témiscaming. Fort d'une longue expérience dans le domaine minier et forestier, M. Beauregard s'intéresse vivement aux questions environnementales depuis plusieurs années. En plus de son implication auprès de son association et de notre organisme, il représente l'OBVT au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT).



L'OBVT tient à souligner l'extraordinaire implication de Mme Geneviève Trudel au sein du conseil d'administration de l'OBVT. Représentant la Ville de Rouyn-Noranda, Mme Trudel s'est impliquée sur le conseil d'administration dès la création de l'organisme en 2010. Suite à son départ, nous souhaitons souligner cet engagement inestimable qui a permis de faire avancer plusieurs dossiers tout en reflétant son expérience de biologiste, sa connexion aux enjeux de l'eau et la perspective des réalités du monde municipal.

Mme Trudel continuera à siéger à la table de concertation. Nous souhaitons lui adresser ici un merci tout spécial!



## Le parc national d'Opémican prend son envol

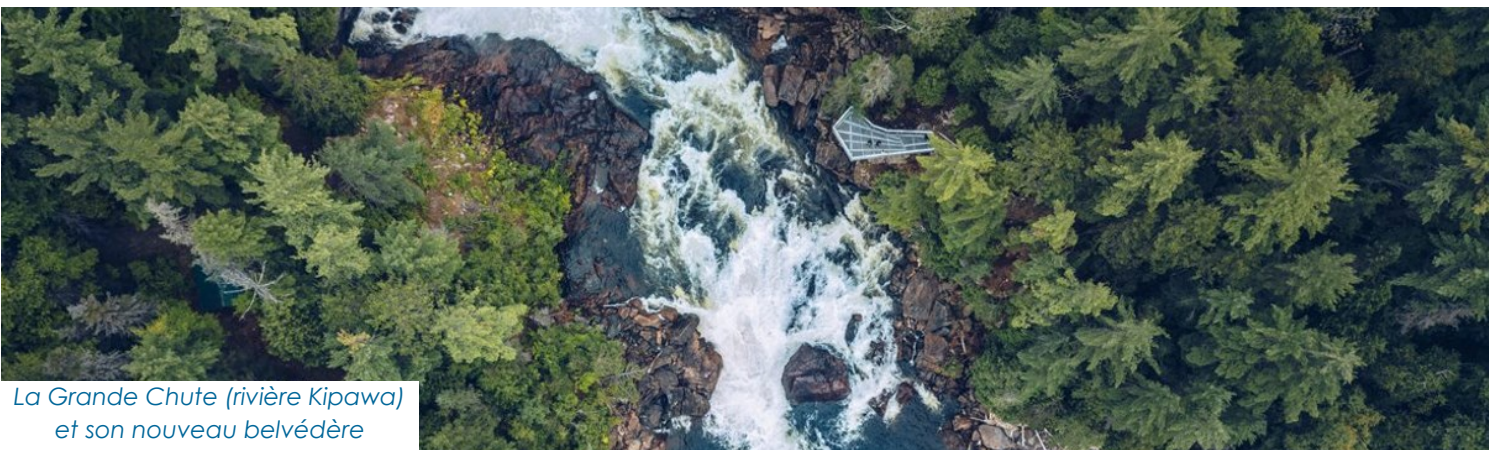
**Ambroise Lycke, responsable de la conservation et de l'éducation.**

Cet été au parc national d'Opémican, les premiers randonneurs ont foulé les sentiers qui serpentent le haut des parois vertigineuses du lac Témiscamingue. C'est contre vents et marées, ou plus exactement contre feu et printemps tardif, que le petit dernier des parcs nationaux du Québec a pris son envol.

Les caractérisations environnementales furent au cœur des travaux menés cet été en plus des activités d'éducation, d'accueil des visiteurs et d'aménagement. Chaque nouvelle infrastructure, que ce soit un bâtiment ou un sentier, est méticuleusement analysée afin de limiter l'impact sur ce milieu naturel exceptionnel.

La décontamination de la pointe Opémican a également progressé. Rappelons que ce site historique, par son passé industriel, a subi une contamination aux métaux lourds et aux hydrocarbures. La décontamination terrestre devrait être terminée cet automne et la planification de la décontamination aquatique de la baie devrait être complétée bientôt.

Ce sont les premiers battements d'ailes du parc national d'Opémican et il reste encore plusieurs aménagements pour que ce dernier atteigne sa pleine maturité. Entre temps, ce joyau témiscamien dévoile progressivement ses plus beaux atouts en faisant planer ses visiteurs!



La Grande Chute (rivière Kipawa)  
et son nouveau belvédère

## La Stratégie québécoise sur l'eau : un vent nouveau pour les engagements en matière de protection de l'eau

Dévoilée le 27 juin dernier par le ministère de l'Environnement, la [Stratégie québécoise sur l'eau](#) a vu le jour et prend donc le relais de la Politique nationale sur l'eau adoptée en 2002. La Stratégie comprend **7 orientations** qui guideront les engagements pris pour atteindre les objectifs visés.

Cette Stratégie prévoit la mise en œuvre de trois plans d'action qui se succéderont selon un intervalle de 5 ans. Le premier [Plan d'action 2018-2023](#), directement issu de cette stratégie, prévoit des investissements totaux de l'ordre de 550 millions de dollars. Plus concrètement, ceci se traduit par 63 mesures qui seront portées par onze ministères et organismes gouvernementaux. La création d'un Conseil québécois de l'eau en fait partie. Cette entité formée d'une quarantaine de membres issus du domaine public, de représentants du milieu municipal, d'usagers, de divers acteurs de l'eau et de ministères aura pour mandat de démocratiser la gestion de l'eau.

Les autres mesures s'inscrivent dans les volontés suivantes :

- Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau, dont les inondations (53 M\$);
- Conserver et restaurer les milieux aquatiques (32 M\$);
- Assurer l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante, notamment grâce au programme de protection accrue des sources d'eau potable (34 M\$);
- Mettre en œuvre un programme de mobilisation pour la réduction de la pollution de l'eau par le plastique à usage unique (3 M\$).

Cet engagement reflète l'importance de l'eau pour le Québec, qui compte 3,6 millions de plans d'eau douce et des dizaines de milliers de rivières, représentant en tout 22 % de la superficie du territoire. Ceci vient également appuyer le processus de gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant porté par les 40 organismes de bassins versants (OBV) et les 6 tables de concertation régionales (TCR) situées le long du Fleuve St-Laurent.

Les 7 orientations de la stratégie :

- Assurer une eau de qualité pour la population;
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques;
- Mieux prévenir et gérer les risques liés à l'eau;
- Miser sur le potentiel économique de l'eau;
- Promouvoir une utilisation durable de l'eau;
- Acquérir et partager les meilleures connaissances sur l'eau;
- Assurer et renforcer la gestion intégrée des ressources en eau.

